

St Hilaire St Mesmin & Vous

Bulletin d'informations municipales
de la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin

janvier
2023



p.10

Retrouvez en page 10
Déplacement doux

Le mot du maire

p.2

Vie communale

p.4

Vie associative
& culturelle

p.14

Environnement

p.17

Recette

p.20

Infos pratiques

p.21

Divers

p.23

Rétrospective

p.24

Infos publication

Revue municipale et d'informations de la Commune de St-Hilaire-St-Mesmin.
Diffusion gratuite. Janvier 2023.
Directeur de la publication : S. Chouin, Maire
Rédacteurs : Commission Communication
Création : *wam!*
Photo de couverture : Mairie
Impression : Maxime OLLIVIER
Le contexte éditorial peut conduire la commission communication à réduire ou modifier certains articles.

Édito



Chers Hilaïrois, chères Hilaïroises

En cette nouvelle année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux, des vœux de bonheur, de sérénité, de santé et de sécurité en vous souhaitant également de réaliser vos rêves et projets.

Cette nouvelle année est marquée par un contexte économique tendu avec une inflation très élevée, mais également par la crise énergétique qui nous frappe et nous impacte tous très fortement.

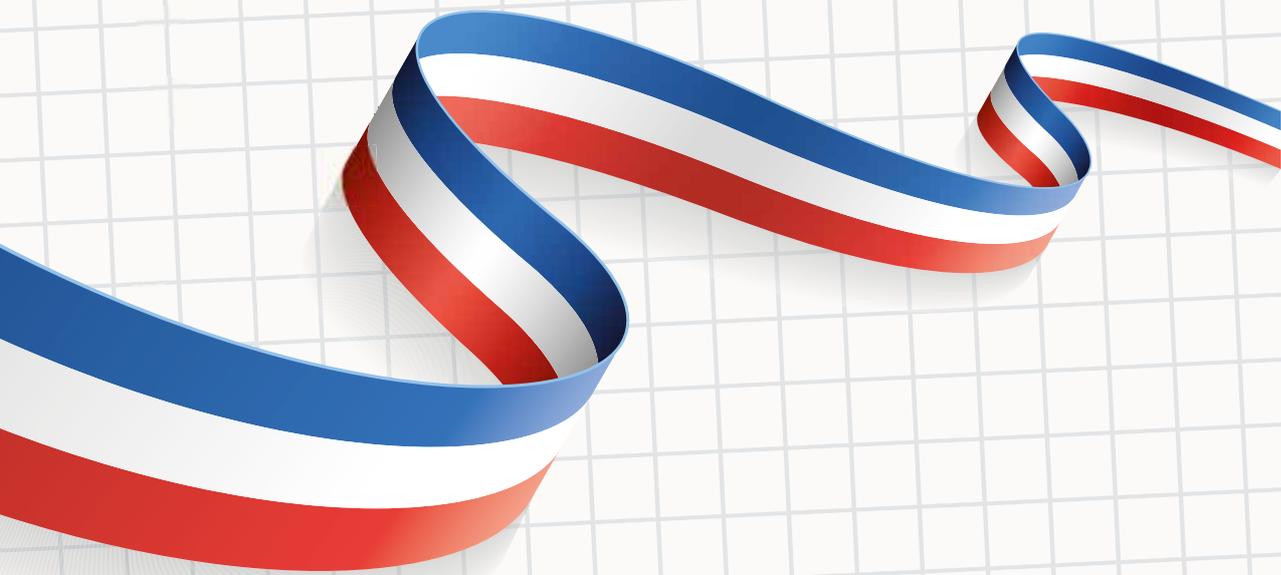
Les élus que nous sommes vivons un mandat municipal vraiment particulier, avec le devoir de faire face, tout comme vous d'ailleurs, aux crises successives très fortes, désert médical, covid, inflation, forte hausse des denrées alimentaires, crise énergétique, sécheresse et canicule, emploi, climat social très tendu et mouvements sociaux...

Il est très difficile dans ce contexte d'avoir une vision claire et sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas et les alertes climatiques que nous vivons régulièrement fragilisent de plus en plus notre environnement et notre planète.

Il nous faut composer avec ces fortes contraintes et garder le cap du

programme pour lequel vous nous avez élus, résister aux effets des crises qui nous frappent et maintenir la qualité du service public que nous vous devons quand cela relève de notre compétence. S'ajoute à cela le fait que les communes sont financièrement mises à rudes épreuves par les mesures prises par l'Etat (entre autres dispositions, la baisse des dotations de l'Etat et la disparition de la taxe d'habitation) et doivent assurer de nouvelles compétences sans compensations tout en maintenant la même qualité de service public et le niveau d'investissement nécessaire à leur développement et au développement de leur population.

C'est notamment le cas pour le service de restauration scolaire et les services périscolaires et extra-scolaires pour lesquels la commune a maintenu les tarifs 2022/2023 et même diminués ceux des services extra-scolaires. Il n'en sera pas de même cette année pour l'année scolaire 2023/2024 compte-tenu de la charge financière qui pèse sur la collectivité et qui concerne notamment le prix de l'alimentation, le prix de l'énergie ou les hausses de salaires de nos personnels.



Je pense aussi aux artisans, commerçants et entreprises qui après avoir souffert des mois de confinement et de fermeture doivent également se battre contre les hausses de prix des matières premières et de l'énergie. A toutes difficultés il nous faut trouver des solutions, être résilients et optimistes.

Je remercie ici les personnels et les élus qui m'entourent pour leur investissement, leur engagement et leur motivation l'année passée, au service de la commune et de ses habitants.

Cette année 2022 aura ainsi vu la livraison et la réception de la requalification des espaces de la place du marché ainsi que la livraison de notre nouvel espace sportif et associatif dans le prolongement du gymnase actuel. Je rappelle à son sujet que par anticipation de ce que nous connaissons aujourd'hui, la salle sportive n'est pas chauffée (mais très bien isolée) et que le toit de ce nouvel ensemble est recouvert de 700 m² de panneaux photovoltaïques sensé permettre à la commune de réaliser des économies dans le cadre d'un contrat d'autoconsommation. Nous vous en dirons plus sur la

En cette nouvelle année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux, des vœux de bonheur, de sérénité, de santé et de sécurité en vous souhaitant également de réaliser vos rêves et projets

réalité des chiffres après quelques années d'exploitation mais nous avons pris le pari qu'avec une énergie de plus en plus chère et la hausse de la performance des panneaux photovoltaïques, la facture énergétique globale de la commune baisserait.

L'ensemble immobilier de 30 nouveaux logements sur l'ancien site Prodex a également été livré et inauguré en cette fin d'année 2022. Il est destiné à accueillir prioritairement des séniors dans sa partie logements collectifs et des familles pour les logements individuels.

Vous serez informés des autres opérations et réalisations de 2022 et de l'élaboration du budget 2023 dans le prochain bulletin municipal.

Je remercie également ici la mobilisation de tous ceux qui ont organisé et participé aux événements qui se sont déroulés sur la commune au profit du Téléthon. Une nouvelle fois cette édition a été une réussite.

J'espère donc que cette année sera riche de partage d'idées, dans le respect de la diversité des convictions de chacun, mais en restant toujours optimistes pour l'avenir, convaincus de la force de la solidarité, et enthousiastes de construire collectivement notre vivre-ensemble de demain.

Bien à vous.
Votre Maire,

Stéphane CHOUIN



Compte rendu sommaire de conseils municipaux



L'an deux mil vingt-deux, le treize Décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane CHOUIN, Maire.

- **PREND ACTE** du rapport du Maire sur les délégations du Conseil Municipal
- **ADOpte** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 Novembre 2022
- **VOTE** les tarifs communaux 2023
- **ADOpte** le projet des travaux d'aménagement d'un skate parc et d'un terrain de basket 3x3 au Pâtis pour un montant de 78 451,16 € TTC et **SOLLICITE** la subvention de 52 300,78 € auprès de l'Etat correspondant à 80 % du montant du projet
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental une subvention d'un montant de 10 000,00 € dans le cadre de l'Appel à projets d'investissements à rayonnement communal (volet n°3) pour l'année 2023
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence Nationale du Sport une subvention d'un montant de 32 687,99 € au titre du dispositif des « 5 000 équipements » pour l'année 2023
- **ADOpte** le projet d'extension du Centre Technique Municipal pour un montant de 339 925,68 TTC et **SOLLICITE** la subvention de 131 617,12 € au titre du FNADT correspondant à 46,46 % du montant du projet
- **ADOpte** le projet de restauration des façades et de la toiture du caquetoire, la réfection des abat-sons du clocher et la mise aux normes de la protection contre la foudre de l'église, son coût, son phasage et son plan de financement, **CHARGE** M. LERICHE des missions maîtrise d'œuvre et de coordination S.P.S. de cette opération, **SOLLICITE** l'octroi de subventions pour cette tranche de travaux auprès de l'Etat (Ministère de la Culture), du Conseil Régional du Centre/Val de Loire, du département du Loiret, de la Sauvegarde de l'Art Français, et de la Fondation du Patrimoine
- **VOTE** une subvention de 5 000 € au CCAS de la commune
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au cours de l'exercice précédent et **PRECISE** que la présente délibération donnera lieu à l'inscription de toutes les dépenses mandatées en attente du vote du budget 2022
- **APPROUVE** les décisions modificatives proposées au Budget Principal
- **DECIDE** de constituer une provision semi-budgétaire pour dépréciation des comptes de tiers à hauteur de 643,20 € des créances impayées en contentieux de plus de 2 ans au 31/12/2022 telles qu'elles figurent sur l'état de la Trésorerie Orléans Municipale et Métropole et **IMPUTE** cette provision en dépenses de fonctionnement au compte 6 817 dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants
- **DECIDE** d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires, à temps complet, non complet et temps partiel, les agents contractuels de droit public
- **APPROUVE** la convention de mise en œuvre d'un service pour les systèmes d'information commun entre Orléans Métropole et les communes d'Orléans, Ingré, olivet, Saint-Jean de Braye, Saint-Pryvé Saint-Mesmin, Boigny-sur-Bionne, Chanteau, Saint Cyr en Val, Saint-Hilaire Saint-Mesmin, Saint-Jean Le Blanc et Semoy puis La chapelle Saint-Mesmin
- **ADHERE** au contrat groupe d'assurances statutaires qui donne lieu à une contribution annuelle aux frais de gestion du Centre de Gestion du Loiret assise sur la masse des rémunérations des agents assurés au taux de 0,07 % et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention passée avec le Centre de Gestion au vu des taux proposés ainsi que toutes les pièces annexes nécessaires
- **APPROUVE** les propositions de modifications des règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires à compter du 1^{er} janvier 2023 intégrant une échelle de sanctions
- **APPROUVE** la restitution auprès de la Ville d'Orléans de la compétence facultative suivante, ainsi que la modification des statuts correspondante, avec effet au 1^{er} mars 2023 : « soutien aux clubs sportifs de haut niveau », **APPROUVE** le transfert de la compétence facultative suivante, ainsi que la modification des statuts correspondante, avec effet au 1^{er} mars 2023 : « soutien aux clubs de handball de haut niveau dits « professionnels » évoluant au 1^{er} ou 2^{ème} échelon national en licence professionnelle »
- **APPROUVE** la proposition relative à la restitution à la ville de Saint-Jean-de-Braye de la compétence facultative suivante à la commune concernée, ainsi que la modification des statuts correspondante, avec effet au 1^{er} mars 2023 : « aménagement et gestion du parc des jardins de Miramion de Saint-Jean-de-Braye »
- **PREND ACTE** du rapport d'activité et de développement durable 2021 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2021 d'Orléans Métropole et du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2021 d'Orléans Métropole
- **HABILITE** le Maire à solliciter l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France (EPFLI Foncier Cœur de France) dans le cadre du projet de constitution d'une réserve foncière en vue de la création d'équipements publics, nécessitant l'acquisition des biens situés à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Clos du Four à Chaux, en nature de grange et de terrains
- **PRÉSENTE** la révision du Plan Communal de Sauvegarde
- **ADOpte** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 Juin 2022
- **APPROUVE** les propositions de modifications des règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires ainsi que des tarifs des accueils extrascolaires
- **PARTICIPE** financièrement à la réservation de créneaux horaires de la piscine l'INOX et au transport des scolaires hilairois représentant un montant global d'environ 6 305,00 € pour l'année scolaire 2022/2023



Budget participatif 2022

Le budget participatif revient en 2023. Les Hilairoises et Hilairois sont, d'ores et déjà, invités à réfléchir aux projets qu'ils souhaitent voir naître.

Très prochainement le calendrier avec les échéances vous sera communiqué.

En ce qui concerne le skate-park (budget 2021), l'enrobé va être refait à neuf afin d'accueillir les différents modules, sur l'emplacement de l'ancien terrain multisports.

Lors de l'année 2022, un parc à chiens est sorti de terre au Pâtis, un ordinateur a été acheté pour une bénévole qui s'est installée à l'agence postale

communale pour aider les administrés dans les démarches numériques. Au moins 80 personnes sont allées chercher un arbre fruitier auprès des établissements Gatelier, à Mézières-Lez-Cléry et, enfin, l'école élémentaire a été dotée de matériel pédagogique pour répondre aux besoins éducatifs des enfants.

À vos idées pour 2023 !

François COURTIN ancien Adjoint au Maire, nous a quittés



”

C'était au mois de décembre dernier. Son épouse et sa fille nous avaient déjà quittés.

Le 26 décembre dernier, lors de ses obsèques, de nombreux habitants de Saint-Hilaire, étaient venus lui rendre hommage en entourant sa famille. Ses amis de la FNACA, des élus et anciens élus étaient présents.

Les honneurs au « drapeau » lui ont été rendus.

Stéphanie, sa petite fille accompagnée de ses 2 enfants et de son mari, lui a rendu un bel hommage, rappelant la grande affection qui la liait à son grand père, et celle que François COURTIN portait à ses petits-enfants.

Electricien de formation, il a mis en œuvre son savoir-faire, en qualité de personnel civil de la base aérienne de Bricy.

Comme de nombreux français il a donné plus de 2 années de sa jeunesse, en tant

qu'appelé pendant la guerre d'Algérie. Il parlait peu de cette période difficile.

Très actif, il est élu Président du Comité de Saint-Hilaire pour la FNACA.

Engagé dans la vie communale, il a été élu et réélu pendant 4 mandats municipaux :

- de 1977 à 1983 : conseiller municipal
- de 1983 à 1989 : 4^{ème} adjoint, chargé des travaux
- de 1989 à 1995 : 2^{ème} adjoint, chargé des travaux
- de 1995 à 2001 : 2^{ème} adjoint, chargé des travaux.

Lors d'un de ses mandats d'adjoint au maire, avec Raymond DURIEZ, Michel LECOURT et Philippe DELAUGERE, il forma une solide équipe auprès du Maire.

On les avait surnommés « Les Mousquetaires » du Maire !!!

L'ami François COURTIN, c'était le dévouement, la rigueur, le

professionnalisme, et la loyauté.

Avec lui, je pouvais dormir sur mes deux oreilles, et les Hilairoises et Hilairois pouvaient être sûrs que tous les travaux des bâtiments et de la voirie étaient toujours menés à bon terme.

Les services techniques de la mairie, les entreprises, les maîtres d'œuvre avaient la chance de travailler avec un élu de grande qualité.

J'ai eu l'honneur de lui remettre à la mairie, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale le 14 octobre 1997, pour 18 ans de mandats municipaux.

Adieu l'ami. Nous sommes tristes, mais votre souvenir, celui d'une riche personnalité, reste gravé dans nos cœurs.

MERCI

Christian OLIVE

Maire honoraire
de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin



A propos des concerts dans les églises»

Dans le cas d'une église qui est propriété communale, la Loi de Séparation entre les Églises et l'État du 9 décembre 1905 et du 2 janvier 1907, stipule que le curé nommé par l'évêque en est l'affectataire.

À ce titre, il est habilité à prendre toutes décisions conformes au Droit tant canonique que civil.

La loi du 9 décembre 1905 précise que les églises sont affectées exclusivement au culte « de façon permanente, intégrale et exclusive ».

Les éléments de réflexion et d'interprétation des normes canoniques du 5 novembre 1987 précisent certaines dispositions dont notamment :

- n'occuper jamais le cœur de l'église,
- respecter en toute circonstance l'autel, l'ambon et le siège du célébrant, ce qui revient à ne pas les déplacer,
- n'accepter que des concerts de musique sacrée.

Les directives pour l'église de France du 13 décembre 1988 du Conseil permanent de l'Épiscopat français apporte quelques assouplissements :

- possibilité d'accueillir d'autres types de musique, de façon occasionnelle du moment qu'elle ne s'oppose pas au caractère particulier du lieu,
- en faisant en sorte que l'église ne puisse jamais être considéré comme une salle de spectacle ordinaire.

La circulaire de la Commission épiscopale de Liturgie et de Pastorale sacramentelle du 19 mai 1999 précise que les demandes de concerts sont inacceptables quand l'utilisation a pour seul but d'économiser la location d'une salle ou d'éviter la construction d'un local adapté.

En résumé, les concerts dans l'église ne peuvent être autorisés par le curé de la paroisse que pour des musiques sacrées ou à minima portant les valeurs de l'église.

L'impossibilité pour nos associations dont l'association musicale de respecter les règles imposées par l'affectataire, eu égard notamment au format des prestations, explique qu'elles se manifestent hors de l'église.



Une colonne du souvenir dans le cimetière

Pour conserver la mémoire des personnes dont les cendres ont été dispersées, une colonne du souvenir vient d'être installée par la municipalité. Les familles pourront y faire apposer une petite plaque commémorative rappelant le prénom, le nom, les dates de naissance et de mort du défunt.

Renseignements sur les modalités et les tarifs auprès de la mairie.



Insee

Populations légales au 1^{er} janvier 2020 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Population municipale : 3 099
Population comptée à part : 86
Population totale : 3 186

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines :

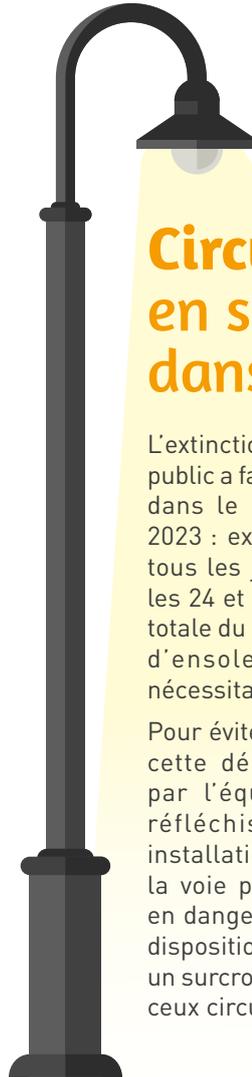
- personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident du fait de leurs études, dans la commune ;
- personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ;
- personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Circuler en sécurité dans le noir

L'extinction raisonnée de l'éclairage public a fait l'objet d'une information dans le P'tit Hilairois de janvier 2023 : extinction de 23h30 à 5h30 tous les jours de la semaine hors les 24 et 31 décembre et extinction totale du 15 mai au 31 août (période d'ensoleillement suffisant ne nécessitant pas d'éclairage).

Pour éviter les risques d'accident, cette démarche sera complétée par l'équipement, en systèmes réfléchissants, de toutes les installations et signalisations sur la voie publique se transformant en danger dans la nuit noire, cette disposition restant à compléter par un surcroît de vigilance de la part de ceux circulant de nuit.



Autrice depuis une vingtaine d'années, Corinne Guitteaud aime particulièrement jouer dans le terrain de la science-fiction avec plusieurs

Corinne Guitteaud, en séance de dédicaces à la médiathèque

romans à son actif, dont la Trilogie Atlante parue chez Fleuve Noir ou GeMs chez l'Atalante. Elle est dernièrement revenue à ses anciennes amours avec Veddiam Prime - La colonie perdue, récit plein d'aventures et de mystères sur une planète où un groupe d'explorateurs se retrouve coincé suite à une succession d'incidents de plus en plus étranges. Mais les autres genres de l'imaginaire l'intéressent aussi et comme elle enseigne le Français et l'Histoire au Lycée Hôtelier de l'Orléanais à Olivet, elle aime bien s'amuser de temps à autre avec les uchronies comme avec

Le cabinet gris ou Le code Turing.

Corinne Guitteaud dirige en outre une maison d'édition depuis 14 ans, les Éditions Voy'el, basées comme elle, à Cléry Saint-André, et elle essaie de mettre en avant des auteurs et des autrices de la région Centre et même du Loiret comme Émilie Riger, qui habite près de Montargis, ou Éline Nicolas qui a publié un livre jeunesse se passant entre Tavers et Meung-sur-Loire. Elle sera très prochainement à la médiathèque de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin pour une séance de dédicaces et de partage avec vous !

Téléthon 2022



Comment remercier ceux qui depuis si longtemps font du téléthon de St-Hilaire un formidable moment de convivialité, de partage, de don de soi, de son énergie et bien sûr d'argent. Car c'est l'argent que nous réussissons à remettre à l'AFM Téléthon qui donne aux chercheurs les moyens de continuer la recherche pour de nouveaux traitements contre la maladie et donne la force de guérir aux personnes atteintes de maladies rares en leur permettant, ainsi qu'à leurs parents, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

MARCHÉ DE NOEL	3.665,00 €
VENTE OBJETS MAIRIE	1.035,00 €
LHO	3.910,00 €
SPECTACLE DANSE	800,00 €
REPAS/BALADE	1.126,03 €
ECO HAND	45,00 €
TOTAL	10.581,03 €

Bien que différent des années précédentes, car animé sur une seule journée, le téléthon de St-Hilaire n'a pas démerité ! L'équipe de Claude Loiselet s'est mobilisée pour préparer

la traditionnelle soupe, Carlos a offert un délicieux cari poulet, et l'équipe de Jean-Pierre Daviau a pâtissé les desserts aux pommes et poires de Thierry Lanson. Le repas à consommer sur place ou à emporter a connu un grand succès.

Bien sûr le traditionnel marché de Noël du téléthon s'est tenu tout l'après-midi, et les associations et autres personnes tenant des stands ont participé à faire grossir la cagnotte.

Merci à tous ! Nous remettons cette année un chèque de 10 581€ à l'AFM Téléthon !

PAOLHI

Après 2 années de restrictions liées à la crise sanitaire, les sapeurs-pompiers de PAOLHI (Poste Avancé Olivet St-Hilaire) ont pu célébrer leur sainte patronne, Ste Barbe, le 26 novembre dernier.

Revue des effectifs, remise de décorations, dépôt de gerbes, hommage aux morts et allocutions ont rythmé cette traditionnelle cérémonie.

Cette célébration a permis au capitaine Florent Pelé de dresser le bilan d'une année d'activité.

C'est plus de 450 sorties de secours qui ont été effectuées.

Ce moment solennel permet de leur affirmer la très grande considération que la population porte au travail remarquable et courageux qu'ils effectuent au quotidien.



HO HO les enfants

Cette année j'ai posé mon traîneau avec mon ami Rudolph dans la charmante commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Je me suis installé dans le bourg, tout près du chalet pour m'abriter du froid.

Beaucoup de grands-parents, parents, enfants et petits enfants sont venus pour prendre une petite photo.

Quel plaisir de déambuler dans les rues au milieu de la forêt enchantée et d'admirer toutes ces belles guirlandes.

Le dernier jour d'école était une journée chargée pour moi.

J'ai accueilli tous les petits de la maternelle dans mon traîneau avec Rudolph, puis je suis allé voir les bambins au relais petite enfance où j'ai passé un agréable moment. Tous sont repartis avec un sachet de chocolats.



Le midi je me suis invité au restaurant scolaire avec les enfants des deux écoles avec qui j'ai pu échanger, chanter et beaucoup m'ont promis d'être très sages.

Avant de repartir je suis allé récupérer tous les courriers des enfants déposés dans la boîte à lettres du Père Noël. Quel travail pour répondre rapidement aux 85 lettres !

Il me restait à livrer tous les cadeaux.

Un grand merci à la commune de St-Hilaire-St-Mesmin pour m'avoir accueilli chaleureusement

**A l'année prochaine
et continuez à être sages !
Le Père Noël**



Portraits d'agents

Nom : Montigny

Prénom : Amandine

Quel poste : adjointe direction / référente 3-11 ans / animatrice

Depuis quand : septembre 2015.

Les activités : je suis à la garderie du matin et du soir, je suis également là sur le temps méridien dans l'aide au repas des élémentaires.

Ce que j'aime le plus sur ma commune : nos nombreux producteurs locaux, nos différentes et nombreuses associations, être à la campagne mais pas loin de la ville, son cadre et son confort de vie.

Ce que j'aime le moins sur la commune : il manquerait peut-être une plus grande diversité de commerces.



Merci Mathias !

Mathias est arrivé sur notre commune en 2019. C'est avec un grand sens de l'organisation et beaucoup de professionnalisme, qu'il a rempli chacune de ses missions.

Il a quitté notre commune fin décembre 2022 pour de nouveaux horizons !

La commune remercie encore très chaleureusement Monsieur Evain pour tout le travail effectué.

Remise des colis de Noël

Mercredi 14 décembre dernier a eu lieu la traditionnelle remise des colis de Noël pour nos aînés qui s'étaient inscrits auprès de Stéphanie à la mairie.

Dans une ambiance bon enfant et chaleureuse, nous avons pu partager la délicieuse pâtisserie confectionnée par M. Bonnefoy de St-Hilaire, accompagnée de boissons chaudes ou froides préparées par Nathalie du restaurant scolaire.

L'association La Pie Chorus est venue clôturer cette après-midi et nous avons pu chanter avec eux !

Merci à tous pour la réussite de ce moment convivial !



Et si je me mettais (vraiment) au vélo?



On croise de plus en plus de cyclistes depuis quelques temps, même en hiver ! Et en plus ils ont l'air très heureux ! Petit tour de piste pour vous aider à franchir le pas à votre tour... ou à changer de braquet. Le printemps arrive bientôt, profitez-en !

Trois bonnes raisons de me mettre au vélo

- Je fais des économies (une voiture coûte en moyenne plus de 5 000 € par an à son propriétaire¹)
- Je prends soin de la planète (la voiture, c'est 20 % des émissions de CO₂ d'un français sur une année)
- Et surtout, je me fais du bien ! Demandez à ceux qui ont testé : pédaler, c'est tellement de plaisir ! et c'est bon pour la santé :-)



Et des cyclistes se proposent de vous montrer le chemin !

Rien de tel que quelqu'un qui connaît bien le trajet et qui saura vous conseiller ou vous guider pour vous aider à vous lancer. Des cyclistes habitués se proposent d'assurer ce coup de pouce, ils vous emmèneront dans leur roue vers Orléans, Olivet, la Source, et même Meung.

1^{ère} étape : pour compléter notre vivier de volontaires, si vous êtes un cycliste habitué prêt à participer, adressez-nous un message à l'adresse sainthilaire.

velo@gmail.com, en précisant vos lieux de départ, de destination et horaires habituels.

2^{ème} étape : dès le printemps, les nouveaux cyclistes pourront aussi nous écrire pour demander à être mis en relation avec un volontaire effectuant le même trajet. N'hésitez pas, tous se sont proposés avec plaisir. Plus d'info dans un prochain « Petit Hilaire » et sur le site internet de la commune.



PAROLES DE CYCLISTES HILAIROIS

Mickaël,
travaille à Orléans :

J'ai commencé à aller au travail à vélo au printemps dernier. Je fais le trajet 3 fois par semaine aux beaux jours, mais même l'hiver, je fais encore l'aller-retour une fois par semaine. Je mets 25 min, comme lorsque je suis en voiture, les embouteillages du pont de l'Europe en moins ! **Les avantages** : le vélo n'est pas concerné par les prix du carburant, j'agis contre la pollution, et j'en tire un vrai bienfait physique.

Les aménagements cyclables

Vous êtes nombreux à réclamer plus d'aménagements cyclables afin de vous sentir en sécurité. Cela progresse : « chaucidou » route d'Olivet, écluses rue de Verdun

et rue de la Gobette, d'autres aménagements sont en réflexion sur la commune, notamment pour sécuriser la traversée du pont St Nicolas.

Si la cohabitation vélo / voiture se passe bien dans la très grande

majorité des cas, rappelons à tous qu'il faut faire preuve de civisme, et aux automobilistes que leur comportement peut parfois présenter un danger réel, et qu'ils seront responsables en cas d'accident.

¹ budget moyen d'une voiture estimé à 4 700 € / an en 2018, comprenant achat, entretien, assurance, carburant, etc., pour une distance moyenne de 13 000 km (source ADETEC d'après données Insee et Ministère des Transports), auquel il faut ajouter env. 400 € pour tenir compte de l'augmentation des prix des carburants en 2022, soit environ 40 centimes / km.

PAROLES DE CYCLISTES HILAIROIS

Nadine, travaille à la Source :

Je vais au travail à vélo tous les jours ou presque depuis 2013, c'est-à-dire depuis que je n'ai plus mes enfants à gérer à la maison. Mon trajet fait 10 km, je croyais que c'était trop loin pour y aller à vélo, mais je me suis lancée car un collègue faisait un trajet encore plus long et cela m'a donné envie d'essayer. Finalement, je mets le même temps qu'en voiture et je me sens en forme quand j'arrive. Par ce choix, j'agis en faveur de l'environnement. En passant par le Donjon, le bd Victor Hugo puis le long du tram A, j'ai des pistes cyclables presque tout le temps et je me sens en sécurité.

Vélo et vols

Les vols de vélo existent. Pour limiter les risques, il est indispensable d'avoir un bon antivol, ceux en « U » sont généralement de qualité. Toutes les infos utiles sur le site de la fédération des Usagers de la Bicyclette :

www.fub.fr/antivols

PAROLES DE CYCLISTES HILAIROIS

Martial, retraité actif :

Je faisais du vélo depuis longtemps, mais j'en fais beaucoup plus depuis que je suis à la retraite. Je me suis équipé d'un VAE et je fais maintenant du vélo à la fois pour mes loisirs, mais aussi pour mes courses. Mon rayon d'action ? St Privé, St Denis-en-Val, La Source, etc. donc 10 à 12 km aller. J'apprécie la liberté que m'offre le vélo, cela permet d'apprécier plus les trajets, et de faire une activité physique. Le mauvais temps m'arrête encore en revanche.

Pour faire du vélo, il faut... un vélo

- **Je ressors mon vieux vélo du garage et je prévois une révision :**
 - > Chez un vélociste (compter autour de 50 € pour l'entretien courant)
 - > Avec l'association 1-Terre-Actions, dans ses locaux de la Source ou lors d'un atelier mobile (<http://www.1terreactions.org>)
- **J'achète un vélo neuf** chez un des nombreux vélocistes de la métropole, ou un vélo d'occasion (1terre-actions, trocathlon, leboncoin, etc.)
- **J'hésite pour un vélo à assistance électrique**, mais je ne suis pas sûr que ce soit pour moi : j'en loue un avec le **service VéloLoc** de la Métropole, pour 3 mois ou un an (120 € l'année, 90 € si vous êtes aussi abonné TAO). Je peux même tester un **vélo cargo**. Attention, ces offres ont du succès et il y a une file d'attente, donc c'est maintenant qu'il faut s'inscrire pour avoir un vélo au printemps !

PAROLES DE CYCLISTES HILAIROIS

Raphaël, collégien :

Depuis la rentrée de septembre, je vais au collège en trottinette presque tous les jours, sauf s'il pleut trop ou qu'il fait trop froid. Le trajet fait un peu moins de 4 km. Je suis passé à la trottinette car j'en avais marre du bus, cela me permet de rentrer quand je veux, mais je peux aussi la plier et prendre le bus ou une navette Résa'Tao quand même. Pour rassurer mes parents, on a fait le trajet 2 ou 3 fois ensemble avant. Et puis j'ai de bonnes lumières.

Et si j'y allais à vélo

La carte des temps de parcours



PAROLES DE CYCLISTES HILAIROIS

Baptiste, papa :

Mes enfants ont 4 et 6 ans, pour les accompagner à l'école, je préfère utiliser le vélo. Si le temps ne s'y prête vraiment pas, ils ont des bottes, ou des manteaux bien chauds pour l'hiver, et on y va à pied. Nous sommes à 1km. Je trouve que c'est important, cela fait partie des valeurs que je souhaite leur inculquer, et puis je voudrais qu'il y ait moins de voitures aux abords de l'école, donc je fais ma part. Mes craintes initiales ? Le froid, le manque d'envie des enfants, la sécurité à vélo ou marcher, cela fait ils aiment beaucoup être à vélo ou marcher, cela fait prendre l'air à tout le monde. Il y a encore des améliorations à apporter en revanche rue de la Gobette pour se sentir mieux, et SVP pas de voitures sur les trottoirs ! Pourquoi ne pas mettre en place un pedibus ou vélobus à plusieurs vers l'école ? Des volontaires ?

PAROLES DE CYCLISTES HILAIROIS

Jean-Félix, lycéen :

Je prends mon vélo tous les jours pour aller au lycée Charles Péguy, situé à 6 km, mais aussi pour tous mes déplacements alentour, par exemple pour une soirée à Orléans. Cela fait 4 ans que j'ai ainsi gagné progressivement en indépendance grâce à la confiance de mes parents... qui de leur côté n'ont plus à me transporter ! Et puis je trouve que c'est une démarche écolo et une solution au manque de bus les soirs et week end. Ça me fait aussi faire du sport, c'est plus sympa qu'attendre le bus (et plus rapide !), c'est comme si je me baladais, et il y a beaucoup de voies cyclables qui me permettent de me sentir bien. Mon conseil, c'est d'aller à vélo à plusieurs, ça permet en plus d'être plus visibles sur la route. Ma conclusion ? Le vélo c'est la liberté !

PAROLES DE CYCLISTES HILAIROIS

Julien, travaille à Saint Jean de Braye :

Cela fait 4 ans que je me rends tous les jours au travail à vélo, avec un vélo « musculaire » (pas électrique). J'ai la chance d'emprunter la Loire à Vélo. Quel agréable spectacle naturel ! C'est mon moment décompression... Je ne mets que 5 minutes de plus qu'en voiture pour faire les 15 km de trajet, mais sans bouchons, avec de vraies économies sur le carburant et l'entretien de ma voiture, et les bienfaits du sport. Tout cela avec une empreinte carbone nulle ! Pour moi, la météo n'est pas un sujet, je suis équipé de vêtements adaptés, on en trouve à des prix très abordables et même d'occasion. Bref, le vélo, ce n'est que du bonheur !

Zoom sur les accueils jeux du Relais Petite Enfance (RPE)



- Une des missions des RPE selon le référentiel CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) est d'organiser des ateliers d'éveil, des temps festifs, des sorties pour les assistantes maternelles et les enfants qui leurs sont confiés.
- Pour ce faire, ils s'appuient notamment sur l'organisation de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistantes maternelles et des parents.
- C'est aussi l'occasion pour les professionnelles de faire rencontrer d'autres enfants aux petits qu'elles accompagnent et de leur proposer un nouveau lieu de développement et de jeu.

Les RPE proposent généralement des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Ces activités d'éveil favorisent le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, partenariats locaux, etc.).

Sur la commune, ces temps d'accueils jeux ont lieu les vendredis matin (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30, dans la salle des Chérubins, ils sont gratuits et ouverts à toutes les assistantes maternelles agréées sur la commune.

Le planning est disponible sur le site de la commune et envoyé aux professionnelles.

Cette année, une fois par mois, nous avons le bonheur d'accueillir Mathilde Pinsard pour une séance d'éveil musical de 10h à 10h45.

Renseignements et informations complémentaires auprès de l'animatrice du RPE :

Marine Sainson
rpe@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr
06 12 83 20 90



Renouvellement des membres du comité consultatif participatif (CCP)

Depuis le 30 septembre 2020, les membres du comité consultatif participatif travaillent en collaboration avec les différentes commissions municipales. Ils avaient été tirés au sort selon trois critères (quartier, âge, sexe) pour une durée de trois ans.

En septembre 2023, nous procéderons à un nouveau tirage au sort pour installer les 15 nouveaux membres du CCP.

Bien évidemment, l'équipe en place peut candidater si elle le souhaite.

A partir du mois d'avril, vous recevrez un bulletin d'inscription à retourner en mairie avant le 30 juin.

Nous procéderons à un tirage au sort comme en 2020, selon les 3 critères énoncés précédemment. Afin d'avoir un CCP le plus représentatif possible, nous avons quadrillé la commune en 6 quartiers, déterminé 3 tranches d'âge et pour plus de parité le dernier tirage au sort concernera le sexe.

Pendant 3 années, le comité consultatif participatif a travaillé sur le sujet de l'eau, l'éclairage la nuit, il a été associé à différents projets : les déplacements doux, la biodiversité, le budget participatif...

Si vous souhaitez rejoindre cette belle aventure, n'hésitez pas à candidater dès réception des bulletins en avril dans vos boîtes aux lettres.

Les activités

X GÉNÉALOGIE

En sommeil dans l'attente d'un responsable

X SORTIES

- Cabaret National Palace à Vierzon
- Sortie randonnée Rivages et bocages normands du 24 au 28 juin 2023
- Concours de belote

X MARCHÉ

- Mardi 14 h parking de la mairie
- Samedi 14 h parking du gymnase

X TAROT

Mercredi à partir de 14 h, salle bleue à côté de la médiathèque.

X CRÉATION D'UNE NOUVELLE SECTION « COLLECTIONNEURS »

Exposition le 22 octobre 2023 à la salle des fêtes

L'adhésion pour 2023 est de 13 € par famille et valable pour toutes les sections. Possibilité de se renseigner auprès de Nadine BEZY, Présidente (Tél 02 38 88 48 59).

Nos activités sont source de rencontre où chacun d'entre nous prend plaisir à participer, à partager et à aider dans la mesure de ses moyens.

En 2022, 2 belles manifestations ont eu lieu

Le 22 mai, sortie dans la **vallée du Loir** avec au programme : visite commentée de **Musikenfête** à Montoire-sur-le-Loir, musée spectacle qui met en scène plus de 500 instruments de musique du monde entier. Déjeuner à **Montoire** puis rendez-vous à la gare de Thoré-la-Rochette pour un voyage commenté de 3 h dans un **autorail des années 50**.



La **section marche** a organisé cette année un séjour de 5 jours dans le Doubs du 24 au 28 octobre 2022. 37 participants sont partis de St-Hilaire le lundi matin pour s'arrêter pique-niquer à Noyers-sur-Serein et en profiter pour visiter ce joli petit village médiéval. Direction ensuite le centre de vacances Ternélia - Évasion tonique à Villers-le-Lac.

Le mardi, pour les randonneurs, circuit le matin de 12 kms qui a permis de découvrir le saut du Doubs et l'après-midi une 2^e partie empruntant les gorges du Doubs (10 kms).

Le mercredi, repos avec une croisière promenade en vedette panoramique sur le Doubs avec une escale pour se rendre au belvédère de la chute du saut du Doubs.

Le jeudi, circuit de 11 kms et l'après-midi 9 kms avec de jolis points de vue sur le Mont Vouillot.

Pour les non marcheurs, visite commentée d'une ferme-musée franc-comtoise à Tuyé (guide très intéressante) et visite d'une fromagerie de comté.

Après le déjeuner, retour à St-Hilaire. Ce séjour s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un temps inespéré, Tout le monde a apprécié la restauration et l'animation par Jamel. Séjour très réussi et à renouveler.



La Médonnière

Le 10 et 11 décembre 2022, plus de deux cents personnes sont venues découvrir l'exposition annuelle de la Société d'histoire locale de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Dans la salle Henri Guillaumet de la maison intergénérationnelle Anne et Siméon, une trentaine de panneaux permettaient aux visiteurs de découvrir plus de deux cents ans d'histoire de la propriété de La Médonnière.

Cette manifestation a également été l'occasion à d'anciens pensionnaires et d'anciens salariés de l'œuvre Louise Houdré de se retrouver et de découvrir les modifications apportées aux bâtiments de « La Médo ».

Vous pouvez retrouver le contenu de l'exposition dans la publication publiée à l'occasion. Pour l'obtenir, contactez-nous au 02 38 76 30 49 ou retrouvez-nous sur notre site internet : <https://histoirelocalesainthilaire.fr/>



Société musicale



Pour cette nouvelle saison, l'école de musique compte 37 élèves et 24 musiciens au sein de l'harmonie.

Notre première prestation fut le défilé du 11 novembre, sous le soleil ! Ça faisait plaisir et ça nous a changés des dernières années.

Quinze jours plus tard, nous nous retrouvons au centre PAOLHI pour la Sainte-Barbe des pompiers après notre première participation en 2019. Le lendemain, nous avons ressorti nos polos jaunes pour aller à Tigy animer notre 2^{ème} bal folk dans le cadre des 20 ans de l'association orléanaise That's All Folk. Nous étions tous contents de retrouver les danseurs pour les faire danser à nouveau !

Pour finir l'année, nous avons innové en délocalisant notre concert de Noël au gymnase où nous étions à l'aise. Le public, venu en nombre, a pu apprécier notre répertoire autour des compositions d'Ennio Morricone. Notre invité, l'atelier Brass Band du Conservatoire d'Orléans, a mis en valeur la famille d'instruments des cuivres.

Notre orchestre junior (mutualisé avec celui de Mareau aux Près) s'est produit à 2 reprises ce week-end-là : le samedi à Mareau et le dimanche à St Hilaire. Vous pourrez également venir nous écouter lors du bal champêtre organisé en partenariat avec Traces Hilairoises

le samedi 13 mai, lors de notre concert de fin de printemps le samedi 17 juin, à la fête de la musique (21 juin) ou au marché aux cerises (25 juin). Si vous êtes musicien, pratiquant ou ancien pratiquant, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous travaillons dans une ambiance joyeuse et conviviale !

Contacts :

@ societe.musicale.sthilaire@gmail.com

<https://sites.google.com/site/societemusicalessthilaire45/>

f // url9.fr/s6ZgUb

ig [societe.musicale.sthilaire](https://www.instagram.com/societe.musicale.sthilaire)



FestHilaire

Rétrospective 2022 en images,
4 spectacles programmés salle des
fêtes, au total nous avons accueilli 428
spectateurs.
Si le cœur vous en dit, rendez-vous en
2023 !



le 30 Avril

GRUPO TRES CUATRO concert latino :
98 spectateurs



le 12 Mars

Les HUGOLETTES spectacle humoristique :
117 spectateurs



le 17 Septembre

DUELLES récital classique ou
presque : 86 spectateurs



le 21 juin

Fête de la musique, place des fêtes



le 26 Novembre

ERWENS chante BRASSENS :
127 spectateurs

Le compost, on s'y met tous !

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs déchets alimentaires et ne pourront plus les mettre dans leur poubelle d'ordures ménagères.

Actuellement, ces matières organiques sont transportées avec les ordures ménagères et incinérées. Or, la gestion de ces matières est assez simple à mettre en œuvre chez soi grâce à la pratique du compostage.

En compostant ses déchets alimentaires dans son jardin, on allège sa poubelle de 40 à 50 % et elle ne sent plus mauvais. En plus, on produit du compost de qualité pour nourrir son sol et ses plantes naturellement.

C'est pourquoi, à compter de mars 2023, Orléans Métropole renouvelle l'opération « J'adopte un composteur » et propose d'équiper gratuitement chaque foyer d'un composteur. Inscrivez-vous en ligne sur www.orleans-metropole.fr rubrique

Démarches, section Déchets, formulaire « J'adopte un composteur » et retrouvez tous les conseils pratiques pour fabriquer et utiliser son compost dans la rubrique Déchets/réduction des déchets.

Vous habitez en appartement ? Il existe aussi des solutions pour vous ! Vous pouvez faire une demande pour mettre en place un site de compostage partagé en contactant le Maître Composteur de la Métropole.

Pour préserver notre environnement, ensemble passons à l'action !

Orléans Métropole – Direction Gestion des Déchets : 02 38 56 90 00 www.orleans-metropole.fr



”

Une solution simple et naturelle pour réduire ses déchets

Rubrique compostage :

<https://www.orleans-metropole.fr/dechets/compostage-mode-demploi>

Formulaire J'adopte un composteur :

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/dgd-interne/j-adopte-un-composteur/>

Comment utiliser son composteur ?

C'est SIMPLE, je dépose dans mon composteur...
...les matières **COMPOSTABLES** (en petits morceaux)



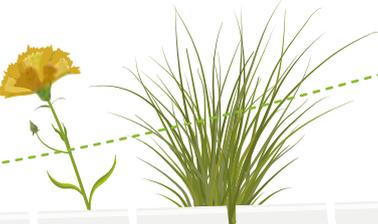
Le saviez-vous ?

1^{er} janvier 2024 : la loi anti gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) fixe l'obligation de tri à la source des biodéchets pour tous les foyers. Les entreprises et collectivités qui produisent 5 tonnes/an de biodéchets sont déjà soumises à cette obligation.



Les déchets NON COMPOSTABLES





Un chantier nature pour entretenir les roselières du Loiret



Depuis le Pâtis, il est possible d'observer des roselières de part et d'autre du cours d'eau, à proximité de la confluence entre l'Archer et le Loiret. Cet habitat naturel, peu fréquent dans ce secteur, abrite une riche biodiversité. Des petits passereaux, tels que la Rousserolle effarvate ou la Bouscarle de Cetti, y nichent. On y trouve également le discret Rat des moissons, qui tisse son nid avec des brins d'herbes autour des tiges de roseaux. Lorsque la roselière est inondée fin février, début mars, les phragmites (non scientifique des roseaux) accueillent la ponte de diverses espèces de poissons et d'amphibiens.

L'absence de crue et les niveaux moyens relativement faibles de ces dernières années, favorisent l'assèchement des roselières, accéléré par l'implantation d'arbres. A Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, c'est l'Aulne glutineux qui pousse particulièrement dans les roselières.

C'est donc pour limiter le développement des aulnes que début septembre, l'équipe de la réserve naturelle a organisé son chantier nature mensuel avec les bénévoles de Loiret Nature Environnement. Dans une ambiance conviviale, 7 bénévoles bien motivés ont passé une matinée, les pieds dans l'eau, pour couper les aulnes au milieu de la roselière et les remonter en sous-bois, encadrés par Titouan Vaisy, le garde de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. 1000 m² de roselière ont ainsi été entretenus, pour améliorer le fonctionnement du milieu naturel.

Les chantiers nature sont toujours l'occasion, pour les participants, de découvrir les espèces qui vivent dans les milieux naturels de la réserve et de ses abords. Cette intervention dans les roselières du Loiret a permis de contempler de nombreux Caloptéryx éclatants (Calopteryx splendens),

petites Demoiselles fréquentes au bord de l'eau, d'observer un Chabot, poisson des eaux fraîches commun dans le Loiret et d'admirer le bleu métallique du Martin-Pêcheur filant au-dessus de l'eau.

D'autres interventions viendront compléter, dans les mois à venir, le travail réalisé cet automne, car les roselières ont été identifiées comme l'un des milieux naturels prioritaires dans le plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Loiret Nature Environnement, le gestionnaire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin : asso@lne45.org ou 02 38 56 90 63

Site Internet : www.loiret-nature-environnement.org



Le raisin d'Amérique, une peste végétale à éradiquer



Une trop belle plante :

- originaire d'Amérique du Nord,
- invasive,
- toxique dans sa totalité (racine, tige, feuilles et fruits)
- apparue dans le Bordelais au XVIII^e siècle,
- s'étendant en France depuis les années 1990-2010 avec une extraordinaire facilité grâce aux oiseaux et au réchauffement climatique,
- s'étant implantée à Saint-Hilaire jusqu'au centre du village dans les jardins privés et espaces publics
- très difficile à contenir.

La seule technique pour s'en défaire consiste à traiter ces plantes dès l'apparition des pousses par extraction de la totalité des racines pivots, ces dernières non traitées en temps voulu pouvant mesurer plus d'un mètre.

Ne rien faire face à leur dissémination nous condamne tous, un jour ou l'autre, à en héberger dans nos jardins et à notre tour à participer à leur diffusion auprès de nos voisins.

Avant de nous laisser déborder en zone urbaine comme c'est malheureusement le cas dans nos forêts, soyons solidaires dans la lutte contre cette plante invasive.

Le Raisin d'Amérique ou Teinturier (*Phytolacca americana*)

- est reconnaissable à ses tiges rose-rouge, ses fleurs blanc-rose et ses baies violet foncé, regroupées en grappe,
- peut atteindre 2,5 m de haut,
- disparaît en hiver pour ressurgir au printemps à partir de longues racines pivots,
- se multiplie grâce aux oiseaux mais aussi par marcottage.



Attention au traitement des déchets de Raisin d'Amérique en rappelant que le brûlage est interdit :

- tant que les graines ne sont pas arrivées à maturité, vous pouvez les déposer en végé-trie ou de préférence les composter au fond de votre jardin,
- dans le cas contraire il faut les déposer en petites quantités, dans les bacs verts servant aux déchets ménagers.

Quant aux déchets de Renouée du Japon, il n'y a qu'une solution compte tenu du risque de propagation par bouturage et de l'interdiction de brûler, elle consiste à les déposer dans les bacs verts servant aux déchets ménagers.



Jeune pousse sur vieille racine



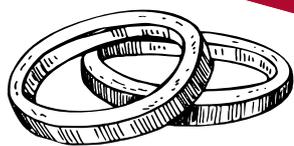
Partie supérieure d'une très vieille racine



Fruits en grappes



La recette d'Hilairois·es



La soupe à l'oignon



Pour 8 personnes :

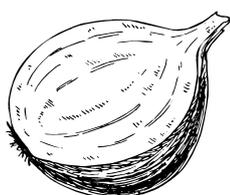
Ingrédients :

8 oignons

4 petites pommes de terre

2 cub'or,

1 litre d'eau et un peu de beurre

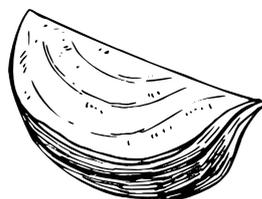


Ce mois-ci, Adrienne, 37 ans, maman de Victor 10 ans, Milo 7 ans et Léandro né le 24 décembre dernier propose sa recette de soupe à l'oignon. Toute la petite famille a déposé ses valises sur la commune fin août 2021.

A vos casseroles, épluchage d'oignons, sans trop pleurer (quelles sont vos astuces ?) et bonne dégustation au coin du feu.

PRÉPARATION

- Émincer les oignons et les faire dorer dans le beurre. Ils doivent être bien caramélisés surtout, c'est important, mais pas cramés.
- Une fois bien caramélisés, on ajoute les pommes de terre coupées en 4, les 2 carrés de cub'or.
- On recouvre le tout d'eau. On fait cuire dans un autocuiseur une vingtaine de minutes.
- On mixe le tout.



- Pour les plus gourmands : dans des soupières, on ajoute une bonne tranche de pain de campagne et du gruyère et on fait gratiner au four une dizaine de minutes. Je ne mets pas de vin blanc car les enfants n'aiment pas.

On adore !

À vous de jouer !



MONOXYDE DE CARBONE

**Première cause de mortalité
par gaz toxique en France**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



Les bons gestes pour éviter les intoxications



- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen), le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.





Collecte des volumineux

Orléans métropole propose un service de collecte des volumineux à domicile, payant, sur rendez-vous, à destination des particuliers uniquement.

Quels objets ?

Les volumineux sont les objets qui, en raison de leurs dimensions, poids ou forme, ne peuvent être mis dans le coffre d'un véhicule pour être transportés en déchetterie.

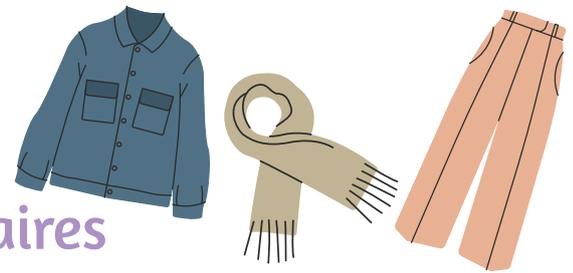
Si vous rencontrez des problèmes pour vous connecter, rapprochez-vous d'Isabelle Cocquet qui vous aidera de bon cœur. Prise de rendez-vous en mairie ou à l'agence postale communale.

ORLÉANS MÉTROPOLE PROPOSE UN SERVICE DE COLLECTE À DOMICILE DES OBJETS VOLUMINEUX

ATTENTION : AVANT DE CONTACTER LE SERVICE D'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS, VÉRIFIEZ SI VOS OBJETS SONT CONFORMES À CETTE COLLECTE SPÉCIFIQUE

- SERVICE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS UNIQUEMENT**
S'INSCRIRE SUR [HTTPS://TELESERVICES.MONCOMPTE.ORLÉANS-METROPOLE.FR/DESTINATION-DES-DECHETS/COLLECTE-DES-VOLUMINEUX/](https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/destination-des-dechets/collecte-des-volumineux/)
- CHOIX DE LA DATE DE LA COLLECTE**
LA PRÉSENCE DE L'USAGER EST OBLIGATOIRE AU MOMENT DE LA COLLECTE
- LES OBJETS À COLLECTER DOIVENT ÊTRE VIDES ET PROPRES.**
- RÈGLEMENT DE LA PRESTATION PAR CARTE BANCAIRE EN LIGNE (20€)**
L'usager dispose de 30 minutes pour procéder au paiement.
- RÉCEPTION D'UN COURRIEL DE CONFIRMATION**
PRÉCISANT LA DATE, LE CRÉNEAU HORAIRES, LE NOMBRE D'OBJETS À COLLECTER
- LES OBJETS À COLLECTER DEVRONT ÊTRE REGROUPÉS SUR LE DOMAINE PRIVÉ**
- LE JOUR J UNE ÉQUIPE DE COLLECTE INTERVIENDRA ET COLLECTERA LE NOMBRE D'OBJETS INDiqué EN AMONT**

Habillement Soyons solidaires



Vidons nos armoires de nos vêtements et chaussures, qu'ils aient été utilisés ou non, dans les bornes mises à la disposition, sur la commune, de l'association prytvaîne solidaire pour l'emploi et l'environnement Le TREMP LIN, et approvisionnons-nous en ligne, auprès de la friperie solidaire du Tremplin DHEM, ou en boutique en produits neufs et d'occasion collectés et triés par l'association, des produits vendus à seulement 20 ou 30% du prix de première entrée sur le marché.

Ce faisant, vous participez au processus de réinsertion de chômeurs dans le monde du travail.

Points de dépôt : allée de La Pie, Château d'eau, carrefour route d'Olivet-rue du Haut-Midi.

Points d'achats : en ligne www.dhem-france.com et boutique Des habits et moi au 4 rue du Cheval Rouge à Orléans.

Et retrouvez Le Tremplin sur : <https://facebook.com/DHEMFrance>

Les tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier 2023

CONCESSION CIMETIÈRE	
Concession 15 ans	200,00 €
Concession 30 ans	400,00 €
Concession 50 ans	800,00 €
COLUMBARIUM	
Case ou cave-urne 15 ans	200,00 €
Case ou cave-urne 30 ans	400,00 €
Case ou cave-urne 50 ans	800,00 €
VACATIONS FUNÉRAIRES (coût unitaire)	
LOCATION PATIS (Habitants Commune + Associations hors commune)	215,00 €
La journée	
LOCATION SALLE DES FETES (Habitants la Commune)	
Location 1 jour	265,00 €
Location 1 jour avec cuisine	320,00 €
Location 2 jours	371,00 €
Location 2 jours avec cuisine	425,00 €
Cautiion de location	425,00 €
Cautiion mise à disposition des salles pour les associations	110,00 €
LOCATION SALLE DE REUNION Asso hors commune + entreprises du secteur privé (hors salle multiactivités CSA)	
La journée de 8h00 à 22h00	90,00 €
LOCATION SALLE DE REUNION personnes domiciliées sur la commune (hors salle multiactivités CSA)	
La journée de 8h00 à 22h00	50,00 €
MEDIATHEQUE (inscription annuelle)	
Individuelle	GRATUIT
Familiale	GRATUIT
Perte d'une carte d'adhérent	GRATUIT
Assistants Maternelles affiliées au RAM	GRATUIT
ACCES GYMNASE ET LOCAUX ASSOCIATIFS	
Badge (perte)	10,00 €
STATIONNEMENT TAXIS (l'emplacement)	
	55,00 €
DIVERS	
Mise en chenil d'un animal (par jour)	30,00 €
Capture d'un animal errant sur la commune	59,00 €
Personne en régie - facturation (heure normale)	51,00 €



État civil

ILS SONT NÉS

- **STROZIK Alice**
05.09.2022 à ORLÉANS
- **MINIER Alice**
26.09.2022 à ANTONY (92)
- **BÉRENGER Tessie**
09.11.2022 à ORLÉANS
- **PERDOUX Eliana**
19.12.2022 à ORLÉANS

ILS SE SONT MARIÉS

- **BOGHOSSIAN Etienne et LE GOFF Johanne** 09.09.2022
- **RUIZ Cédric et JOUSSE Florine** 10.09.2022
- **SARTON Jonathan et MACHADO Laureen** 17.09.2022

- **GABRIEL Teddy et MORDACQ Albane** 17.09.2022
- **FOULON Aristote et JURY Céline** 17.09.2022



- **REYNAUD Antoine et ORHON Pauline** 24.09.2022
- **CAZOT Philippe et PIEL Isabelle** 01.10.2022
- **FOUASSIER Nicolas et BRÉMAUD Anne-Charlotte** 28.10.2022
- **HERMANS Thierry et TANTALE Marie** 29.10.2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **JAVOY Gérard**
03.10.2022 à ST HILAIRE ST MESMIN

- **LIÉNARD Claude** 11.10.2022 à ST HILAIRE ST MESMIN
- **BEAULIEU Nicole** 01.12.2022 à ST HILAIRE ST MESMIN
- **BLANDIN née MEUNIER Paulette** 06.12.2022 à ORLÉANS
- **MADRE Jean-Claude** 09.12.2022 à ST HILAIRE ST MESMIN
- **BLOT née HOUDRÉ-CHAINEAU Michèle** 14.12.2022 à ST HILAIRE ST MESMIN
- **COURTIN François** 14.12.2022 à ORLÉANS
- **HERNANDEZ née DOMINGUEZ Y SANTOS Antonia** 19.12.2022 à ST HILAIRE ST MESMIN
- **BERTHIER Jacques** 12.12.2022 à MONTPELLIER (Hérault)
- **MAJALT Jean-Pierre** 22.12.2022 à ST HILAIRE ST MESMIN



Paroles d'enfants hilairois(es)



Deux copines discutent de leur liste au Père-Noël.

A : Ce que tu as demandé c'est super cher !

L : Ben je sais nounouille, c'est pour ça que je le demande au Père-Noël et pas à mes parents !

Si tu avais une baguette magique...

T : J'achèterais tout ce que je veux : des cartes pokémon, des billes et des parents en plus. Pour avoir encore plus de gentillesse.

L : J'aimerais avoir 1 million d'euros pour m'acheter des PS. PS1, PS2, PS3, PS4, PS5.

G : J'irais à Disney.

A : Je changerais mon chien en lapin.



Divers

Rétrospective



Expo collectionneurs



Remise de chèque au lycée hôtelier de l'Orléanais



Inauguration Anne et Siméon



Inauguration Vinaigrerie



Remise médaille M. BEAULIEU 100 ans



Marché des producteurs



Village enchanté



Spectacle de l'APESH